

LES
ŒUVRES
COMPLETES
DE
VOLTAIRE

61A



VOLTAIRE FOUNDATION

OXFORD

2012

PRÉFACE

L'année 1766 est pour Voltaire une année de crise, assombrie par les affaires Calas, Sirven, Lally, La Barre. 'J'ai besoin de consolation', écrit-il à Hennin dès le mois de janvier (D13119). Or la vie genevoise lui en offre bien peu. Il se retrouve engagé malgré lui dans la querelle locale entre natifs, bourgeois et Conseil, qui ne contribue pas peu à le désabuser. Dans les premiers mois de l'année, il se dit convaincu qu'il n'est point de pays où 'l'esprit philosophique ait fait des progrès plus prompts' (D13126): les Genevois 'disputent opiniâtement sur leurs droits mais avec une bienséance, et une circonspection étonnante' dues à une 'fermentation [...] presque toute philosophique' (D13242). Il se montre donc bien disposé à l'égard des premières exigences des natifs, à tel point qu'en avril il s'accorde avec leur leader Georges Auzière pour les aider à rédiger un *Discours* et une *Requête présentée aux seigneurs médiateurs*; mais sa bienveillance se transforme dès le mois de mai en hostilité ouverte contre l'ensemble de la querelle (D13294):

Les natifs disent que je prends le parti des bourgeois; les bourgeois craignent que je ne prenne le parti des natifs. Les natifs et les bourgeois prétendent que j'ai eu trop de déférence pour le conseil. Le conseil dit que j'ai eu trop d'amitié pour les natifs et les bourgeois. Les bourgeois, les natifs et les conseils ne savent, ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils font, ni ce qu'ils disent. [...] J'ai donc déclaré aux conseils, bourgeois et natifs, que n'étant point marguillier de leur paroisse, il ne me convenait pas de me mêler de leurs affaires, et que j'avais assez des miennes.

Il consacre surtout son engagement aux grandes affaires judiciaires de l'année. Il place un portrait (peu réussi) de la famille Calas 'au chevet de mon lit', de telle manière que ce soit 'la première chose que je vois en m'éveillant' (D13288). Il défend l'idée que, tandis que les querelles internes de Genève sont 'fort ridicules' (D13726), l'affaire Sirven 'intéresse l'humanité entière'

(D₁₃₆₈₇): aussi a-t-il l'intention de 'soulever l'Europe en [sa] faveur' (D₁₃₁₅₆). Il a confié à Elie de Beaumont la rédaction d'un mémoire sur ce sujet, qu'il espère hâter en offrant de s'acquitter de tous les frais juridiques; mais, à la fin de l'année, Beaumont retarde encore la remise de 'cette toile de Pénélope qu'on me fait attendre depuis deux ans' (D₁₃₇₂₇) et qui 'm'empêche de dormir' (D₁₃₇₄₄). Pendant ce temps, les autres affaires se succèdent. Le 6 mai est prononcée la condamnation pour haute trahison du général Lally: Voltaire, qui reconnaît pourtant que ce dernier est 'un homme absurde, violent, intéressé, capable de piller et d'abuser du commandement' (D₁₃₃₀₂), conteste l'absence de 'preuves qui ne sont énoncées en aucune manière dans les factums' (D₁₃₃₂₄). En juin, il demande à Frédéric II et Catherine II, premiers d'une longue série de nobles, une intervention explicite en faveur des Sirven. Le 1^{er} juillet, à Abbeville, le chevalier de La Barre est affreusement exécuté.

Cette date marque un tournant dans l'engagement philosophique de Voltaire. Elle lui prouve surtout que le parti antiphilosophique est plus combatif que jamais, puisque l'exemplaire du *Dictionnaire philosophique* confisqué au chevalier est également jeté au bûcher du supplicé. D'Alembert – qui a subi entre-temps l'interruption d'office des livraisons de l'*Encyclopédie* aux abonnés français – commente qu' 'il ne fallait pas s'amuser à brûler des livres, que c'était les auteurs que Dieu demandait en sacrifice' (D₁₃₅₄₄); Voltaire en est bien conscient et se hâte de préciser que, selon lui, La Barre n'a pas été inspiré 'par la lecture des livres des encyclopédistes', puisque 'les fous ne lisent point, et assurément nul philosophe ne leur aurait conseillé des profanations' (D₁₃₃₈₂). L'association entre le parti philosophique et les jeunes sacrilèges d'Abbeville 'est sans doute fabriquée par les ennemis de la raison, de la vertu et de la religion' (D₁₃₃₈₄) dans le but de rendre les philosophes 'complices des profanations insensées de ces malheureux jeunes gens' et de les faire 'passer pour les véritables auteurs du supplice dans lequel on a fait expirer de jeunes indiscrets' (D₁₃₃₉₇).

PRÉFACE

Ce qui frappe surtout Voltaire, cependant, ‘c’est qu’il n’y a point de loi expresse pour un pareil délit’ (D13410). De même, au sujet de Lally, il avait reproché au conseiller du parlement de Paris Dompierre d’Hornoy: ‘Vous avez, Dieu merci, Messieurs, la coutume de ne jamais motiver vos jugements, et vous êtes je crois les seuls dans l’Europe qui soyez dans cet usage’ (D13327). La coïncidence de tels ‘désastres bien extraordinaires’ lui fait bénir ‘ma fortune qui me fait achever ma vie dans les déserts des Suisses où on ne connaît point de pareilles abominations’ (D13422) et non en France, ‘dans la lisière d’un pays où l’on commet de sang-froid et en allant dîner des barbaries qui feraient frémir des sauvages ivres’ (D13420). Son espoir ‘que l’innocence triomphera [...] et que l’Europe désormais ne reprochera plus à la France, des accusations continuelles de parricides’ (D13158) s’effondre parce que persiste ‘dans cette jurisprudence welche une barbarie arbitraire qui insulte au genre humain’ (D13369). Voltaire est ‘saisi d’horreur’ (D13410) par le comportement de ses compatriotes, ‘ce peuple si doux, si léger et si gai’ qui se révèle composé d’‘arlequins anthropophages’ (D13420) enclins à la justice sommaire (D13428):

Ici Calas roué, là Sirven pendu, plus loin un bâillon dans la bouche d’un lieutenant général, quinze jours après cinq jeunes gens condamnés aux flammes pour des folies qui méritaient Saint-Lazare. [...] Est-ce là le pays de la philosophie et des agréments ? C’est celui de la Saint-Barthélemy.

L’affaire La Barre démontre que le système pénal n’avait pas seulement besoin d’être partiellement retouché, mais qu’une réforme globale était nécessaire, pour qu’il ne soit plus possible de condamner sur le fondement de lois obscures et donc sujettes à l’interprétation des magistrats. C’est donc en 1766 que Voltaire se renforce dans cette conviction, confortée par la lecture de *Dei delitti e delle pene* de Cesare Beccaria faite en automne de l’année précédente. Peu après le bûcher de La Barre et du *Dictionnaire philosophique*, il demande avec inquiétude à Damilaville: ‘Est-ce qu’on a brûlé les délits et les peines?’ (D13409).

La lecture de Beccaria contribue à un certain optimisme sur les

progrès de la philosophie: ‘Il est très vrai que la raison perce, même en Italie, et que le nord commence à corriger le midi. Les progrès sont lents, mais enfin les nuages se dissipent’ (D13265). Voltaire explique au noble italien Francesco Albergati Capacelli que ‘si les gens de qualité de votre pays voulaient s’entendre, l’Italie reprendrait toute son ancienne splendeur, c’est ce que je souhaite et que je n’espère pas’ (D13344). Il déclare au prince de Ligne que ‘l’Italie commence à mériter d’être vue par un prince qui pense comme vous. On y allait il y a vingt ans pour voir des statues antiques et pour y entendre de nouvelle musique; on peut y aller aujourd’hui pour y voir des hommes qui pensent et qui foulent aux pieds la superstition et le fanatisme’ (D13437).

Avant l’affaire Calas, l’intérêt de Voltaire pour les grands thèmes de la justice était resté limité et occasionnel. Les pages consacrées aux lois ne manquent certes pas dans des ouvrages comme le *Siècle de Louis XIV* ou l’*Essai sur les mœurs*, mais le point de vue adopté était alors essentiellement celui de l’historien et du philosophe, non celui du critique ou du réformateur du système pénal. Dans ce cas précis, Voltaire était convaincu que ce qui avait perdu le pauvre Calas avait seulement été la rencontre entre le fanatisme de la ‘canaille’ de Toulouse et celui du cruel capitoul David de Beaudrigue qui, en juillet 1766, finit d’ailleurs par se suicider en proie à la folie. Si au contraire les juges avaient scrupuleusement appliqué l’*Ordonnance criminelle* de 1670, en vigueur dans tous les tribunaux du royaume, et s’ils avaient fait usage de bon sens dans leur examen des indices et des témoignages, l’accusé Calas aurait eu la vie sauve.

Dans le sillage de la lecture de Beccaria, la réflexion de Voltaire sur la justice avait alors pris plus d’ampleur. En quelques mois, à partir d’octobre 1765, se produit une sorte d’‘effet Beccaria’ qui laisse dans les écrits voltairiens une trace de plus en plus évidente, peut-être dès les *Idées républicaines*. Dans ce texte, les points de contact entre les deux auteurs sont multiples: comme Voltaire, Beccaria pense que les lois ‘ont toujours favorisé le petit nombre et outragé les plus nombreux’, que la plupart d’entre elles ‘ne sont que

des privilèges, c'est-à-dire un tribut payé par tous à la commodité d'un petit nombre' et que ces mêmes 'lois, qui sont pourtant ou qui devraient être des pactes entre hommes libres, n'ont été le plus souvent que l'instrument des passions d'un petit nombre, ou ne sont nées que d'une nécessité fortuite et passagère'.¹ De même, pour Beccaria, 'Si l'interprétation des lois [de la part du magistrat] est un mal, il est évident que leur obscurité, qui entraîne nécessairement l'interprétation, en est un autre';² le seul interprète légitime des lois est le souverain et non le juge, 'dont l'office est seulement d'examiner si tel homme a fait ou non un acte contraire aux lois'.³ Si en effet le juge 'opérait selon des lois arbitraires et non établies par un code qui circule entre les mains de tous les citoyens, on ouvre une porte à la tyrannie, qui cerne toujours la moindre des frontières de la liberté politique', alors que, au contraire, 'tout citoyen doit savoir quand il est coupable ou quand il est innocent'.⁴ Il faut donc 'un code fixe de lois, qui doivent être observées à la lettre'.⁵

Au cours de l'année 1766, l'affinité de pensées entre Voltaire et le philosophe milanais est de plus en plus manifeste. Dans l'*Avis au public sur les parricides imputés aux Calas et aux Sirven*, les règles de procédure commencent à être mises en question (les formalités empêchant les accusés de demander au tribunal une copie des actes du procès, que la loi impose de tenir secrets, sont 'peut-être nécessaires', mais leur effet 'est souvent d'opprimer l'innocent et le pauvre', ci-dessous, p.227) et la figure même du juge est soumise à une critique sévère. L'attention de Voltaire aux thèmes et aux propositions de Beccaria connaît alors une accélération avec *André Destouches à Siam*, qui reprend presque à la lettre certaines affirmations des *Delitti* sur l'inutilité de la torture. Elle devient

¹ Beccaria, *Des délits et des peines*, trad. et éd. Philippe Audegean (Lyon, 2009), p.229, 285, 143.

² Beccaria, *Des délits et des peines*, p.157.

³ Beccaria, *Des délits et des peines*, p.153.

⁴ Beccaria, *Des délits et des peines*, p.177.

⁵ Beccaria, *Des délits et des peines*, p.155.

PRÉFACE

plus sensible encore à partir de l'été 1766, comme en témoignent notamment les références à Beccaria et à son 'excellent livre' dans les settres de cette période, en partie grâce au séjour à Ferney, du 23 au 25 juin, d'André Morellet, le traducteur de Beccaria. C'est à cette occasion que, pour désigner le groupe des Lumières lombardes, Voltaire forge la définition d' 'école de Milan', destinée à devenir usuelle.

Un rapide coup d'œil au livre de Beccaria avait suffi à Voltaire pour reconnaître dans le Milanais un 'frère' (D12939), parce qu'il avait retrouvé dans les *Delitti* de nombreuses considérations qu'il avait lui-même formulées au cours des dernières années: elles portent sur la nécessité de lois claires et précises, sur la publicité des jugements, sur le refus des conjectures et des demi-preuves, sur la cruauté des juges, sur la disproportion entre les crimes et les peines, sur la trop fréquente facilité avec laquelle est prononcée la peine de mort, même en l'absence d'une indication explicite de la loi. Lorsque lui parvient la nouvelle de l'affaire La Barre, Voltaire dispose donc de tous les éléments pour comprendre que la liberté et la vie des citoyens ne sont pas mises en danger que par des explosions de fanatisme et d'intolérance populaire auxquels des juges faibles et ignorants ajoutent foi: c'est le mariage pervers de lois absurdes et cruelles, de magistrats vénaux et de procédures illogiques et inhumaines qui constitue la menace dominante. La lecture des *Delitti* se fait surtout sentir dans la *Relation de la mort du chevalier de La Barre*, adressée à 'M. le marquis de Beccaria' et, bien entendu, dans le *Commentaire sur le livre Des délits et des peines*, qui sort des presses genevoises de Gabriel Cramer au début du mois de septembre 1766 et marque, dans l'évolution de sa pensée, un tournant qui le gagne entièrement à la cause de la lutte pour la réforme pénale.

Voltaire et Beccaria ne se sont jamais rencontrés. Dès les premiers jours de l'année 1766 s'était pourtant établi un contact épistolaire entre l'auteur milanais d'une part et D'Alembert et Morellet de l'autre: les Français informent Beccaria du jugement positif émis sur les *Délits* par Diderot, Helvétius, Buffon,

d'Holbach, Hume, et l'invitent à se rendre à Paris en compagnie de Pietro Verri pour rencontrer les philosophes qui l'admirent. Mais Beccaria tergiverse: 'Je volerais à Paris pour m'instruire', écrit-il le 26 janvier à Morellet, 'pour vous admirer, pour vous dire de vive voix ce que je ressens pour vous, pour M. D'Alembert et pour vos illustres amis, si les circonstances difficiles qui sont les miennes me le permettaient'.⁶ Pietro Verri comprend au contraire qu'il faut envoyer à Paris une sorte d'ambassade des Lumières milanaises auprès des philosophes parisiens, de manière à établir des rapports plus étroits susceptibles de préluder à de futures traductions et de futures recensions de futurs ouvrages. Dans l'impossibilité de partir, il décide d'adjoindre son frère Alessandro à Beccaria: le voyage durera six mois, et il atteindra Londres après Paris.

Beccaria et Alessandro Verri partent de Milan le matin du 2 octobre et sont à Paris le 18. Mais les lettres qu'écrit Beccaria à son épouse au gré des étapes du voyage vers la capitale française répètent avec insistance le mot 'mélancolie': dès le 7 octobre, il lui annonce son intention d'écourter son séjour; le 12, il lui écrit de Lyon qu'il regrette d'être parti et lui confie son projet: 'Je pousserai jusqu'à Paris, je tenterai de voir si j'arrive à m'y installer un mois ou deux, sinon je tirerai prétexte de ma santé pour pouvoir partir honorablement, je te préviens pour qu'à la maison tu commences (afin qu'on ne se formalise pas) à prévenir que l'air ne me convient pas'.⁷ Le 25 octobre, il lui envoie de Paris une lettre écrite pour être montrée à ses parents où il laisse échapper: 'Ma santé est

⁶ 'Io volerei a Parigi per instruirmi, per ammirarvi, per esprimervi in voce ciò ch'io sento per voi, per Monsieur D'Alembert e per i vostri illustri amici, se le dure mie circostanze me lo permettessero' (Beccaria, *Carteggio*, éd. Carlo Capra, Renato Pasta et Francesca Pino Pongolini, *Edizione nazionale delle opere di Cesare Beccaria*, t.4, Milan, 1994, lettre 68, p.225).

⁷ 'Mi spingerò fino a Parigi, proverò se posso accomodarmi a starvi per un mese o due, se no troverò il pretesto della mia salute per poter partire onoratamente, ti prevengo perché tu cominci in casa (acciò non si formalizzino) a prevenire che l'aria non mi conferisce' (*Edizione nazionale delle opere di Cesare Beccaria*, t.4, lettre 150, p.438-89).

PRÉFACE

incommodée par les eaux de la Seine, qui sont pour moi un violent purgatif.⁸

Les lettres d'Alessandro Verri à son frère dévoilent le fond de l'affaire. La première, écrite de Paris le 19 octobre, raconte que la séparation de Beccaria d'avec son épouse a été déchirante et que, dès le deuxième jour du voyage, l'auteur des *Delitti* a commencé à se rembrunir et à sombrer dans la mélancolie en raison de l'éloignement de sa famille. Arrivé à Lyon, il voulait rebrousser chemin: Alessandro a eu de la peine à le convaincre de poursuivre la route. La cohabitation entre les deux voyageurs est difficile et donne lieu à de fréquentes querelles. Dans les lettres d'Alessandro Verri, Beccaria apparaît comme dédoublé: dans les occasions mondaines, les dîners avec les plus illustres philosophes, les salons où ils sont tous deux reçus, il se montre brillant, il est couvert d'éloges et d'attentions, il discute avec acuité de différents sujets. Mais, de retour à leur domicile parisien, il retombe dans une tristesse inconsolable, il se plaint, prétend qu'il ne peut rester éloigné de son épouse et qu'il veut repartir. Beccaria écrit à Pietro Verri: 'Depuis le 2 octobre je n'ai plus goûté le bonheur. Les douces vapeurs des louanges et des témoignages continuels d'estime reçus dans cette patrie de la philosophie étaient et sont encore continuellement infectées d'un souffle amer et âcre qui jaillit du fond de mon cœur. [...] Tout me persuade donc de repartir, et toute résistance de ta part est inutile'.⁹ Beccaria quitte Paris le 27 novembre, s'arrête un jour et demi à Lyon, continue le voyage en voiture de poste et arrive à Milan le 12 décembre, tandis qu'Alessandro Verri poursuit sa route en solitaire.

⁸ 'La mia salute è incomodata dalle aque della Senna, che sono per me un violento purgante' (*Edizione nazionale delle opere di Cesare Beccaria*, t.4, lettre 157, p.458).

⁹ 'Dal due di ottobre a questo momento non ho gustata la felicità. I dolci vapori delle lodi e delle continue testimonianze di stima ricevute in questa patria della filosofia erano e sono di continuo infettati da un alito amaro e pungente che sorge dall'imo del cuore. [...] Tutto dunque mi persuade il ritorno, al quale è superflua ogni tua resistenza' (*Edizione nazionale delle opere di Cesare Beccaria*, t.4, lettre 163, 15 novembre 1766, p.477).

PRÉFACE

Après l'abandon du projet pourtant déclaré d'une étape à Ferney sur le chemin du retour, Beccaria et Voltaire n'ont entretenu qu'une brève correspondance: dans la seconde moitié du mois de mai 1768, ayant reçu de Chirol un exemplaire de la réimpression de la *Relation de la mort du chevalier de La Barre*, Beccaria se décide enfin à écrire une lettre, hélas aujourd'hui perdue, à laquelle Voltaire se hâte de répondre en signant prudemment: 'Celui que vous avez honoré de votre lettre'. Pour la circonstance, Voltaire emploie des termes extrêmement flatteurs (D15044):

Vous avez aplani la carrière de l'équité dans laquelle tant d'hommes marchent encore comme des barbares. Votre ouvrage a fait du bien et en fera. Vous travaillez pour la raison et pour l'humanité qui ont été toutes deux si longtemps écrasées. [...] Les honnêtes gens déposent leur douleur dans votre sein comme dans celui du vengeur de la nature humaine.

Dans cette même lettre, Voltaire fait part à Beccaria de l'une de ses craintes: si la raison et l'humanité 'commencent enfin à marcher et à parler', notamment grâce à l'action parallèle des deux auteurs, il n'empêche que 'le fanatisme hurle'. Voltaire reprend et résume ici une opposition présentée à D'Alembert dans une lettre de juin 1766, où il se demandait: 'Par quelle fatalité se peut-il que tant de fanatiques imbéciles aient fondé des sectes de fous, et que tant d'esprits supérieurs puissent à peine venir à bout de fonder une petite école de raison? C'est peut-être parce qu'ils sont sages; il leur manque l'enthousiasme, l'activité. Tous les philosophes sont trop tièdes; ils se contentent de rire des erreurs des hommes, au lieu de les écraser' (D13374). L'expérience montre que 'les philosophes sont faits pour être isolés, pour être accablés l'un après l'autre, et pour mourir malheureusement, sans s'être jamais secourus, sans avoir seulement eu ensemble la moindre intelligence' (D13500), comme il l'écrit à Damilaville en août. Voltaire ne cesse pas pour autant, 'malade et triste' (D13502), de se battre. Cela n'échappe pas à Cramer, qui trace un portrait brillant de ce moment critique de la vie de Voltaire (D13538):

PRÉFACE

Quand je vois le patriarche, je ne cesse de lui dire, et quand je ne le vois pas, je ne cesse de lui écrire, qu'il n'a autre chose à faire qu'à jouir de son bien-être, et laisser le monde tel qu'il est; mais, c'est battre l'eau avec un bâton, il faut qu'il se mêle de tout, et qu'il passe sa vie à être téméraire et à mourir de peur.

A cet égard, un épisode du mois de décembre est révélateur. Le comte d'Argental envoie à Ferney une certaine Mme Le Jeune, femme d'un libraire parisien, pour passer des livres en contrebande: parmi eux se trouve le très compromettant *Recueil nécessaire*. Mais sur le chemin du retour, elle est découverte et arrêtée. L'indiscrétion de celui qui lui servait d'escorte risque cependant d'entraîner Voltaire dans la mésaventure, ainsi que son noble correspondant. D'Argental est extrêmement inquiet, mais Voltaire lui-même tente de le rassurer: 'Tout ceci est horrible, je le sais, mon cher ange', lui répond-il, 'mais vous avez du courage et de la sagesse, et vous viendrez à bout de tout. Il y a dans la vie de plus grands malheurs; il n'y a autre chose à faire qu'à les réparer ou à les supporter' (D₁₃₇₇₆). Tout en caressant l'espoir d'un plus complet isolement – et après avoir été jusqu'à prendre soin de construire sa propre tombe –, Voltaire résume le sens de toute l'année 1766 dans ces quelques mots adressés à Damilaville: 'Il y a grande apparence que je ne pourrai plus me mêler de cette affaire [Sirven], ni d'aucune. [...] Je suis très malade; je ne me soutiens que par un peu de philosophie' (D₁₃₇₇₈).

Gianni Francioni

Antonio Gurrado

Traduit de l'italien par Philippe Audegean